

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Date de convocation : 29 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-107 à 26-110	27	06	06	33
Pour la délibération n°26-111	26	05	06	31
De la délibération n°26-112 à 26-123	27	06	06	33
De la délibération n°26-123 à n°26-124	25	05	09	30
De la délibération n°126 à 127	27	06	06	33

Secrétaire : Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD **Maire**, Mmes Anne TERLEZ, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mmes Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidha OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Mme Sylvie LANGEARD **Adjoint**, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Thierry BEAUCOUSIN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Noha TEFRIT ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LEOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD

ABSENTS : M. Thierry BEAUCOUSIN pour les délibérations n°26-123 et 26 -124 (en raison du retrait de son mandataire)

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : n° 26-109 - demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) pour l'installation d'un terrain de football 5X5 synthétique dans le quartier Maison Rouge

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le
Par affichage, le

1 1 JUIN 2025

1 1 JUIN 2025

Fait à Louviers, le 08 juin 2026

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027 212 703 700 - 20260605-26-109-DE
Date de télétransmission : 11/06/2026
Date de réception préfecture : 11/06/2026

N°26-109

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA
DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE POUR
INSTALLATION D'UN TERRAIN MULTISPORTA
MAISON ROUGE.**

RAPPORT

M. José PIRES. informe les membres du Conseil Municipal que la PREFECTURE de l'Eure nous a indiqué être éligible à la Dotation de Politique de la Ville pour l'année 2026.

Les actions proposées pour un financement au titre de la DPV doivent s'inscrire dans le cadre du contrat de ville et cibler les quartiers relevant de la politique de la ville. Elles peuvent également soutenir des projets situés en périphérie de ces quartiers dès lors que, conformément à la logique de « quartier vécu », ces équipements et actions bénéficient aux habitants des quartiers prioritaires.

Une attention particulière est portée aux projets concernant les opérations d'investissement qui permettent d'améliorer les services publics locaux dans le domaine éducatif, de la petite enfance (crèches), de l'accès aux soins (centre de santé) et du sport.

La Ville de Louviers souhaite aménager un terrain de Foot 5x5, de type city stade, dans le quartier de Maison Rouge, quartier prioritaire de la politique de la ville, sur une parcelle située au cœur du quartier. Cet équipement sportif de proximité répond à un besoin directement exprimé par des jeunes du quartier lors des animations de proximité menées par les équipes municipales.

Cette demande a été confirmée lors de plusieurs temps d'échange : rendez-vous en mairie les 18 avril 2025 et 26 septembre 2025, ainsi qu'une réunion de travail organisée sur site le 26 septembre 2025. Le projet traduit donc une attente clairement identifiée et travaillée avec les jeunes concernés.

Le terrain de Foot 5x5 permettra de créer un espace de pratique sportive libre, visible, sécurisé et adapté aux usages quotidiens des jeunes de Maison Rouge. Il renforcera l'offre d'équipements de proximité dans le quartier, favorisera l'occupation positive de l'espace public et contribuera au lien social, à la prévention et à l'animation de la vie locale.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financier	Montant HT	Pourcentage
Préfecture de l'Eure DPV	55 186.40 €	80%
Ville de Louviers	13 796.60 €	20%
TOTAL	68 983.00 €	100%

DECISION

LE CONSEIL ayant entendu le rapporteur et ayant délibéré,

VU

- le plan de financement prévisionnel

APPROUVE le principe de réalisation de ces travaux et le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'Etat, au titre de la Dotation de la Politique de la Ville à hauteur de 55 186.40 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter d'autres co-financements le cas-échéant,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération,

DIT que les sommes correspondantes seront inscrites aux lignes budgétaires prévues à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,



François-Xavier PRIOLLAUD